

en ligne en ligne

BIFAO 16 (1919), p. 245-253

Victor Loret

À propos d'un prétendu verbe irrégulier.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

À PROPOS

D'UN PRÉTENDU VERBE IRRÉGULIER

PAR

M. VICTOR LORET.

Il résulte, de ce fait, que les grammaires font un sort spécial au verbe et le considèrent comme un verbe irrégulier. Pour chaque mode, pour chaque temps que l'on étudie, il faut examiner à part ce verbe malencontreux et rechercher comment il se comporte.

J'avoue que la dernière partie de cette phrase ne me semble pas très claire. M. Erman a-t-il voulu dire que l'on écrit et au lieu de ir et irr, ou bien qu'on écrit et pour rendre ir et irr? En d'autres termes, fait-il allusion à une mutilation phonétique, ou bien à une mutilation (abréviation) graphique? — Je ne vois pas comment décider (1).

M. Sethe, par contre, dans son Ægyptisches Verbum, conclut bien nettement, des particularités orthographiques du verbe , à d'importantes modifications morphologiques.

(1) Pourtant, quand à propos de la forme emphatique (dont la seconde radicale est redoublée) M. Erman fait la remarque (\$ 297):

"das Verbum machen bildet ", il semble bien qu'il parle d'une forme réelle et non d'une

particularité orthographique. Il est vrai qu'en revanche, dans le paragraphe relatif au temps en -n, il écrit (\$304): «bei machen schreibt man m, ce qui paraît nous ramener à une question d'écriture.

Pour lui, la forme \sim doit se lire irj ou irw et la forme $\stackrel{\sim}{\sim}$ doit se lire ir, avec un seul r (1, \$397,3). Il insiste même tout spécialement sur ce dernier point et déclare que «s'il était admis que l'on pût lire irr-f le groupe $\stackrel{\sim}{\sim}$, on devrait alors lire $\stackrel{\sim}{\downarrow} \stackrel{\sim}{\simeq} nfrfr$ au lieu de nfr, et $\stackrel{\sim}{\sim} \stackrel{\sim}{\searrow} gmm$ au lieu de $gm\pi$ (II, \$275, n. 1).

Cette règle doit être la suivante : le signe syllabique \sim ne prend jamais de complément phonétique terminal; quand il est suivi d'un \sim , ce \sim n'est pas un complément phonétique, mais bien un second r qui vient s'ajouter au r déjà contenu dans \sim , de sorte que \sim représente les deux lettres \downarrow , tandis que \simeq sert à exprimer les trois lettres \downarrow \sim . L'orthographe \sim correspond donc exactement à $\uparrow \uparrow \uparrow \uparrow$, tout comme l'orthographe \simeq correspond à $\uparrow \uparrow \uparrow \uparrow \uparrow$.

Bien entendu, il en est de cette règle comme de toutes les autres règles de l'écriture égyptienne : elle n'est pas toujours rigoureusement appliquée. Néanmoins, les exceptions sont relativement rares et, en ce qui concerne spécialement le verbe , M. Sethe n'a pu en signaler qu'une demi-douzaine de cas parmi les très nombreux documents qu'il a minutieusement examinés (Æg. Verbum, II, §§ 794, 884, 949). Nous verrons qu'il en est de même pour les autres mots dans lesquels entre le syllabique ...

Voici, tout d'abord, la liste chronologique des exemples que j'ai pu réunir du mot égyptien signifiant « vigne, raisin » :

I. — INSCRIPTIONS DE L'ANCIEN EMPIRE.

- 1. Murray, Mastabas, t. I, pl. 1.
- 2. Murray, Mastabas, t. I, pl. 2.
- 3. Tombe d'Amten (L., D., II, 3). Le mot a été abrégé faute de place.

----- (247) -----

- 4. Tombe d'Amten (L., D., II, 7b). Tombe de Ti, scène de vendange (photogr. Montet). Tombe de Ptah-hotep (éd. Paget-Pirie, pl. 33). Inscr. d'Ouni, col. 25. Tombe de Méra (éd. Daressy, p. 551).
- 5. Tombe d'Amten (L., D., II, 7 b).
- 6. Tombe de Ti, scène de vendange (photogr. Montet).

II. — PAPYRUS DU MOYEN EMPIRE ET DE LA XVIIIº DYNASTIE.

- 7. Conte du Naufragé, 47-48. Sinouhit, B 82.
- 8. Pap. Ebers, 67, 14.
- 9. Pap. Ebers, 44, 18; 67, 8.
- 10. Pap. Ebers, passim.

III. — INSCRIPTIONS DE LA XVIII⁸ DYNASTIE ET PAPYRUS RAMESSIDES.

- 11. Pap. d'Orbiney, 13, 8. Pap. Anast. IV, 17, 4-5. Grand Pap. Harris, 37 a, 7.
- 12. Pap. Anast. IV, 14, 7.
- Pap. Anast. IV, 14, 5; 16, 1. Grand Pap. Harris, 39, 3, 4; 40 a, 10; 55 b, 9. Pap. Hearst, 6, 14, 17. Pap. méd. Berlin, 13, 9. Pap. Sall. IV, 13, 1.
- 14. Grand Pap. Harris, 40 b, 4.
- 15. Isamin du tombeau d'Anna.
- 16. Sand Pap. Harris, 8, 5.
- Pap. Anast. III, 8, 2. Grand Pap. Harris, 16 a, 3, 8, 9; 19 a, 15; 16; 64 b, 14; 64 c, 13; 65 b, 8, 9; 65 c, 13; 71 b, 8. Pap. Hearst, 4, 15; 7, 3. Pap. méd. Berlin, 9, 10; 12, 5; 14, 1.
- 18. 3 n Pap. méd. Berlin, 13, 8.
- 19. 15 Pap. Anast. IV, 7, 5.
- 20. Pap. méd. Berlin, 3, 12. Pap. Sall. IV, 15, 4.

IV. — INSCRIPTIONS RAMESSIDES ET TEXTES POSTÉRIEURS.

- 21. Tombe de Séthôsis Ier (éd. Lefébure, 3c partie, pl. 13, col. 32).
- J. DÜMICHEN, Die kalend. Opferfest-Listen im Tempel von Medinet-Habu, V, 35; VII a, 36; IX, 3.
- 23. Louvre, stèle C 100.
- Edfou, Recette du Kyphi. E. de Rougé, Edfou, I, 39. Décret de Damanhour, l. 25 (éd. Bouriant, dans Recueil, t. VI, pl. 1).
- Statue de Zedher le Sauveur (éd. Daressy, dans Annales du Service des Antiquités, t. XVIII, p. 150).
- 26. A. Mariette, Dendérah, t. IV, pl. 67.

Pour bien saire comprendre l'intérêt de cette liste, je dois rappeler que le nom copte du raisin est en thébain. Exode, en memphitique axol, et en bachmourique axol. (1). La lettre x se présentant dans tous les dialectes, il semble évident que le —, dans le nom du raisin, se prononçait l en ancien égyptien. D'autre part, cette lettre x revenant deux sois dans le nom copte, de même que le — revient deux sois dans les orthographes égyptiennes les plus anciennes (n° 1-10) et les plus récentes (n° 23-26), il est bien certain que le mot n'a pas subi de modification en égyptien et qu'il comportait deux — sous le Nouvel Empire, tout comme aux époques antérieures et postérieures. Or, sous le Nouvel Empire, comme on le constatera facilement en parcourant les orthographes n° 11-22 (à part deux exceptions sur lesquelles nous reviendrons), ces deux — sont toujours compris dans le groupement —. Il en résulte nécessairement que ce groupe — répond aux trois lettres —, ce qui consirme entièrement la règle que j'ai formulée plus haut.

Des deux exceptions qu'il y a lieu de relever (n° 18 et 22), il est possible que la première résulte d'une faute de copiste. On sait que le Papyrus médical de Berlin a été écrit fort négligemment par un scribe peu expert en matière médicale. Souvent il s'est trompé grossièrement sur certains mots et

⁽¹⁾ Isaïe, 1, 8 (G. Zoega, Catal., p. 146); Isaïe, xxxII, 12; xxxIV, 4; xxxVI, 16, 17 (Bull. de l'Inst. franç. du Caire, t. II, p. 171 et suiv.).

Il ne reste, en somme, comme exception certaine, que le n° 22, qui porte bien nettement deux — en trois passages d'un même texte. Mais ce texte date de Ramsès III, c'est-à-dire appartient à une époque où l'on commençait à ne plus observer bien strictement les vieilles règles de l'orthographe égyptienne. Ce cas unique d'exception nous prouve donc que la règle a cessé un jour d'être respectée, ce que nous savions, du reste, par ailleurs; il ne peut en rien infirmer la conclusion que nous devons tirer de tous les autres exemples que j'ai réunis sous les n° 11-21.

Avant de quitter cette liste, je dois faire remarquer les orthographes n° 19-20, dans lesquelles le complément phonétique initial \| du signe \(\sigma \) est écrit au moyen du groupe \| \(\frac{1}{2} \). Nous aurons à revenir plus loin sur ce point spécial.

Si, maintenant, nous passons à l'étude du nom du lait, qui ne comporte qu'un seul r, — en copte epare : epa+, — nous constaterons qu'à part très peu d'exceptions, le signe \sim , qui est employé dans ce nom à partir du Moyen Empire, ne prend jamais de complément phonétique terminal.

I. — INSCRIPTIONS DE L'ANCIEN EMPIRE.

1.

Pyr. d'Ounas, 30, 488. Pyr. de Pépi Ier, 640. Pyr. de Méthésouphis, 673. Pyr. de Pépi II, 625. Tombe de Ma-nefer (L., D., II, 66). Tombe de Ti, défilé de domaines, scène de traite d'une vache (photogr. Montet).

Bulletin, t. XVI.

32

⁽¹⁾ Voir à ce sujet ce que dit M. Wreszinski dans son édition du papyrus, Der grosse medizinische Papyrus des Berliner Museums, p. vi-ix.

- 2. 🚅 🗎 : Pyr. de Téti, 338.
- 3. Tombe de Ti, défilé de domaines (photogr. Montet).

II. — INSCRIPTIONS DU MOYEN EMPIRE.

- 4. Décret d'Ouaz-ka-râ (éd. R. Weill, pl. IX).
- 5. Stèle de la collection Golénischeff, pl. I.
- 6. Wâdî Hammamât, stèle de Mentou-hotep II (éd. Couyat-Montet, pl. XXIX, 1), XI^c dynastic.
- 7. Péni-Hassan (éd. Newberry, I, 17, 35), XIIe dynastie, règnes de Sanousrit Ier et de Sanousrit II.

III. — PAPYRUS DU MOYEN EMPIRE ET DE LA XVIIII DYNASTIE.

- 8. Sinouhit, B 27. Pap. de Berlin 3027 (Zauberspr.), 7/8, 9/7, verso 5/7. Conte du Paysan, B 2, 120.
- 9. Sinouhit, B 91. Pap. de Berlin 3027 (Zauberspr.), 7/4, verso 1/3. Pap. Ebers, passim.

1V. — TEXTES HIÉROGLYPHIQUES DE LA XVIII⁸ À LA XX⁸ DYNASTIE.

- Florence, stèle n° 2482. Berlin, stèle n° 7276. Louvre, C 50. Abydos (éd. Mariette, I, 33), Séthosis I^{cr}.
- Deir-el-Bahari (éd. Naville, IV, 94). Louvre, A 74. Berlin, stèles nos 2074, 7272, 7279, 7320. Sarcophage de Thoutmès IV (éd. Davis, p. xxxvII, col. 13).
- Tombe de Rekhmàrâ (*Urk.*, IV, 1084). Louvre, D 49. Turin, stèles nos 80, 81. Florence, stèle no 2567.
- 13. Si Musée de Florence, stèle nº 2557.
- 14. 121 Musée de Berlin, stèle n° 7290.
- (1) Exemple à noter pour la date du passage du == au -, qui n'a pas encore été étudiée sérieusement.

----- (251)·c---

- J. DÜMICHEN, Die kalend. Opferfest-Listen im Tempel von Medinet-Habu, III, 22; V, 30-31; VII a, 30-31; IX, 16.
- 16. Elorence, stèle nº 11. Florence, stèle nº 89.
- 17. Stèle n° 21.

V. — PAPYRUS DU NOUVEL EMPIRE.

- 18. Livre des Morts, \$ 144 (Pap. de Nou).
- 19. E. NAVILLE, Pap. de Kamara, pl. I, XXIº dynastie.
- Pap. Hearst, passim. Pap. méd. Londres (n° 10059), 14, 11. Livre des Morts (éd. Naville, \$\$ 58, 110, 122, 125, 137, 169, 172). Pap. de Leide, n° 344, recto 11/3(1).
- 21. Pap. méd. Londres (n° 10059), 14, 13; 15, 1, 12.
- 22. Grand Pap. Harris, 37 a, 6; 40 a, 12, 13; 73, 11.
- 23. Sand Pap. Harris, passim.
- 24. The Pap. Anast. IV, 14, 3.
- 25. 3 = Grand Pap. Harris, 55 b, 11.
- 26. Sp. Pap. Anast. IV, 15, 10.

VI. — TEXTES HIÉROGLYPHIQUES D'ÉPOQUE GRÉCO-ROMAINE.

- 27. Kom-Ombo (II, 690).
- 28. Edfou, Mammisi (éd. Chassinat, p. 25, 87, 113).
- 29. Kom-Ombo (II, 5, 16, 641, 723, 981). Temple d'Apet à Karnak (éd. M. de Rochemonteix, p. 263, 302). Edfou, Mammisi (éd. Chassinat, p. 71).
- 30. Ldfou, Mammisi (éd. Chassinat, p. 26).
- egyptian sage, pl. XI, l. 3) avait d'abord transcrit le mot par

térieurement (*ibid.*, p. 76) que le troisième signe avait été «wrongfully transcribed \longrightarrow on the plate».

32.

La conclusion que nous devons tirer de l'examen de cette seconde liste est exactement la contre-partie de celle que nous avons tirée de la première liste : là, indiquait deux r; ici, le r unique est indiqué par ...

Partout, jusqu'au Nouvel Empire, aussi bien dans les inscriptions que dans les papyrus (n° 1-12), la première partie du mot, quand elle n'est pas écrite au moyen des deux lettres \(-\), est écrite \(-\), sans aucun complément phonétique à la suite de \(-\). Ce n'est que sous le Nouvel Empire, et principalement dans les papyrus ramessides (n° 22-26), que l'on trouve le \(-\) suivi du \(-\). L'emploi du \(-\) n'est pas, d'ailleurs, même à cette époque récente, une règle générale, et l'on rencontre \(-\) sans complément phonétique sous la XIX° dynastie (n° 24), sous la XX° (n° 15), sous la XXI° (n° 19), et jusqu'à l'époque gréco-romaine (n° 27).

Je crois bien que, si l'on étudiait soigneusement tous les autres mots dans lesquels entre le syllabique , on arriverait au même résultat que nous a fourni l'étude graphique des formes égyptiennes des mots exoche et eporte.

En voici un, pris au hasard, pour lequel je me trouve posséder un certain nombre de références :

- 1. Pap. Ebers, 30, 5; 104, 7. Pap. méd. Londres (n° 10059), 15, 10. Pap. méd. Berlin, 5, 2. Pap. de Leide, n° 344, recto 3/11.
- 2. Pap. Hearst, 9, 5.
- 3. 10 Mammisi (éd. Chassinat, p. 49).

On voit qu'il n'y a ici aucune exception et que, depuis la XVIII^e dynastie jusqu'au temps des Lagides, aucun — ne suit dans ce mot le signe — (• est l'équivalent ptolémaïque de —).

En résumé, on doit constater, comme je l'indiquais au début de cette note, que le traitement tout spécial du syllabique — dans l'orthographe des diverses formes du verbe «faire» n'est pas un cas de grammaire, propre à ce seul et

unique verbe, mais bien un usage graphique, particulier peut-être au signe , mais qui s'étend, en tout cas, à tous les mots dans lesquels entre ce signe.

Il est bien certain qu'à l'époque classique — se lit det que es se lit de l'Écriture, comme exception à l'emploi des syllabiques, et non dans la Morphologie, comme prétendue exception à la conjugaison des verbes faibles.

Il faudra, du reste, rechercher un jour pourquoi le signe — fait exception à la règle générale des syllabiques et voir si d'autres signes, non remarqués jusqu'ici, ne se présentent pas dans les mêmes conditions graphiques (1).

VICTOR LORET.

Lyon, 24 décembre 1918.

(1) N'y aurait-il pas, à cette étrange exception, certaine raison d'ordre superstitieux, par exemple le désir d'éviter pour l'œil quelque action mauvaise possible du , c'est-à-dire de la bouche? Dans sa remarquable étude sur les Suppressions et modifications de signes dans les textes funéraires (Zeitschr., t. LI, 1914, p. 1-64), M. Lacau aboutit à cette conclusion: «En Égypte l'idée religieuse est partout: il est intéressant de la voir modifier gravement jusqu'à l'orthographe des mots». On sait que, dans les rubriques des papyrus, on écrit d'ordinaire en noir les noms divins ou royaux (G. Möller, Hieratische Paläographie, t. II, p. 5), parce que la couleur rouge, à cause de la teinte rousse

du lévrier de Seth (ou des cheveux roux de la race séthienne), était considérée comme funeste et maléfique. Or, il se trouve précisément que le signe , dans ces mêmes rubriques, est souvent écrit en noir, lui seul au milieu de la masse des signes rouges (Pap. Sall. II, 2/1; 3/1, 5; 4/4), par crainte sans doute de l'influence pernicieuse de la couleur séthienne sur l'œil horien. Dans le cas qui nous occupe, le signe de la bouche, de la bouche qui dévore, étroitement rapproché de l'œil à titre de complément phonétique, n'aurait-il pu évoquer fâcheusement l'idée du porc, ou plutôt du sanglier, qui engloutit régulièrement chaque mois l'œil lunaire d'Horus?